

En quelques mots

Entre obligations légales et engagement social, les entreprises souhaitent de plus en plus construire une culture commune autour du sujet du handicap.

Cette sensibilisation permettra à vos salarié.e.s de bénéficier d'une première approche sur le sujet pour mieux comprendre la nécessité d'agir auprès des personnes en situation de handicap.

Elle amènera également vos salarié.e.s à s'interroger sur les bonnes pratiques à développer pour favoriser le « mieux vivre ensemble » et construire un environnement de travail inclusif.

Compétences visées

- Acquérir un premier niveau de connaissances sur le handicap

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances sur le handicap (la définition, les différentes formes de handicap, les chiffres clés...)
- Être en capacité de comprendre le rôle et la place des stéréotypes et des préjugés sur la manière de penser et d'agir
- Être en capacité d'engager une réflexion sur ses pratiques pour favoriser le « mieux vivre ensemble » et la cohésion au sein de son environnement de travail

Contenu de la sensibilisation

Le contenu de la sensibilisation sera adapté en fonction de la durée de la prestation (de 2 à 3,5 heures) et des besoins du client.

- La définition du handicap
- Les différentes formes de handicap
- Les chiffres et dates clés sur le sujet du handicap en France
- Les attitudes et les mots face à une situation de handicap
- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Les obligations pour les entreprises
- Échanges autour du « mieux vivre ensemble » : identification des « bonnes pratiques » et repérage des « zones à risque »

Outils pédagogiques

- Participation active des stagiaires
- Utilisation d'un jeu : quizz et mises en situation pour découvrir différentes formes de handicaps visibles et invisibles et les bonnes pratiques à mettre en place en entreprise.

Public concerné

Tou.te.s les acteur.rice.s

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique

Cette sensibilisation est réalisée en présentiel ou en distanciel via Teams.

Elle est animée par des formateur.rice.s expert.e.s dans le domaine du handicap.

Nos formateur.rice.s ont également tou.te.s été formé.e.s aux techniques d'animation de formation.

Méthode permettant de suivre l'exécution de l'action

Signature d'une feuille de présence par les stagiaires et l'équipe de formation.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action

- Evaluation des acquis tout au long de la sensibilisation par le biais d'exercices concrets
- Evaluation finale des acquis par le biais d'un questionnaire

Modalités d'évaluation

- Evaluation de la satisfaction des stagiaires par le biais d'un questionnaire qui évalue le contenu et l'animation de la sensibilisation
- Un temps de débriefing à chaud est également réalisé en fin de séance
- Remise d'une attestation de sensibilisation



Informations complémentaires



De 2 heures à 3,5 heures



FACE Lyon Métropole

17 rue Jean Bourgey, 69100 Villeurbanne
ou déplacement sur site de l'organisme
bénéficiaire sur demande (Rhône 69)
ou en distanciel via Teams



Devis sur demande, nous contacter

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue.

FACE Lyon Métropole est enregistré sous le numéro 82 69 11490 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Accès locaux FACE Lyon Métropole :

Métro A - arrêt Gratte-Ciel | 5 minutes à pied
Bus C 26 - arrêt Gratte-Ciel | 3 minutes à pied

Non accessibles PMR Sanitaires | Cuisine | Frigo,
micro-ondes

Plus d'informations sur l'accessibilité, les
niveaux de performance et les délais d'accès aux
formations sur le site

www.face-grandlyon.com

face.grandlyon@fondationface.org
04 37 42 01 45